

RAPPORT DE JURY

Sous la présidence de
Pascale NIQUET, IA-DASEN

CRPE - EPREUVES ORALES D'ADMISSION
Session 2014

EPREUVE 1 / Mise en situation professionnelle
EPREUVE 2 / Entretien à partir d'un dossier
(Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif français)



Sommaire

→ Epreuve 1

Rapport de la commission « **Mise en situation professionnelle** »

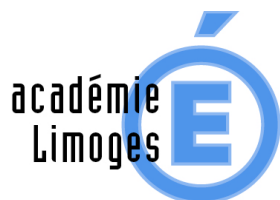
→ Epreuve 2

Rapport de la commission « **Entretien à partir d'un dossier** »
(*Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif français*)

→ **Note de synthèse** relative à la correction et à la notation des épreuves

Rapports et documents établis le 10 juillet 2014 par

Max GRATADOUR
Doyen des IEN 1^{er} degré
Coordonnateur pédagogique du CRPE



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2014

Première épreuve d'admission

Commission « Mise en situation professionnelle »

1. L'ORGANISATION GENERALE

• Conditions de déroulement

L'épreuve de mise en situation professionnelle s'est tenue à l'ESPE de Limoges du 23 au 27 juin 2014 dans des conditions jugées fort satisfaisantes :

- chacune des six commissions disposait d'une salle ;
- chaque commission était composée de trois personnes (1 IEN et 2 conseillers pédagogiques)

L'épreuve consiste en une **épreuve orale** d'une durée totale de 1 h (voir détail ci après)

• Les dossiers des candidats

Les candidats admissibles ont préalablement remis un dossier de 10 pages maximum, en quatre exemplaires, accompagnés le cas échéant – et à l'appréciation du candidat – d'un support numérique (compact-disc) permettant de rassembler les annexes utiles : audiogrammes, vidéogrammes, documents textuels,... illustratifs de la séquence pédagogique développée.

Nota bene : Les candidats ne sont pas autorisés à apporter leur dossier ni de notes personnelles, le jury remettant lors de la passation l'un des 4 exemplaires adressés au service des examens et concours.

Lors de leur inscription, les candidats ont choisi un des sept domaines proposés pour établir le dossier support de cette épreuve orale d'admission : sciences et technologies, histoire, géographie, histoire des arts, éducation musicale, enseignement moral et civique.

Dans ce cadre il a été enregistré :

Domaines	Arts Visuels	Histoire des arts	Musique	Histoire	Géographie	Enseignement moral et civique	Sciences	Total
Nombre candidats admissibles	20	3	14	27	13	6	50	133
Nombre de candidats passant l'épreuve	19	3	14	26	12	6	48	128

Six commissions ont été constituées au regard des domaines choisis et du nombre de candidats :

- 1 commission « Arts Visuels » et « Histoire des arts »
- 1 commission « Musique »
- 1 commission « Histoire »
- 1 commission « Géographie » et « Enseignement moral et civique »
- 2 commissions « Sciences »

2. MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE - EPREUVE DANS UN DOMAINE CHOISI PAR LE CANDIDAT

• Caractéristiques de de l'épreuve

Exposé : 20 minutes (noté sur 20) / Entretien : 40 minutes (noté sur 40) → **Note totale sur 60 points**

• Bilan des résultats

128 candidats se sont présentés sur les 133 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique analysé en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 34,18 / 60 – soit 11,39 / 20

Les notes se distribuent de 0 à 59.

- 13 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 15 (sur 60)
- 47,5 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve
- 29 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 45 (sur 60)

• Analyse de résultats

EXPOSE :

Durée moyenne de l'exposé : 14 mn

Majoritairement, les candidats ont suivi la chronologie de leur dossier : fondements théoriques et description du module avec développement et analyse d'une séance.

La plupart ont proposé **une introduction**. L'absence de **conclusion** a été liée à une mauvaise gestion du temps. Peu de prolongements ont été évoqués.

La récitation de l'exposé comme **la lecture mot à mot du dossier** ont été pénalisées. Ces modalités ne mettent pas en évidence la maîtrise des contenus et ne permettent pas une communication avec les membres de la commission. A contrario, la capacité à se détacher du support écrit a été valorisée.

Ont été également appréciés et valorisés :

- la capacité à articuler apports théoriques et éléments pédagogiques
- le choix de développer une séance différente de celle présentée
- l'utilisation pertinente et fonctionnelle des documents contenus sur le CD (exemples : schémas explicatifs en soutien aux apports théoriques, powerpoint de présentation non redondante, productions d'élèves proposées à l'analyse, ...).

Recommandations pour l'exposé :

- construire et structurer l'exposé qui doit comporter une introduction et une conclusion ; envisager une présentation orale qui diffère de l'organisation du dossier écrit : à ce titre, l'exploitation des documents contenus sur le CD est à réfléchir, une présentation originale (type powerpoint) peut être un bon point d'appui ;
- articuler les connaissances scientifiques avec la mise en œuvre de la séquence ;
- analyser les obstacles rencontrés et les difficultés potentielles de la séquence ou d'une séance ;
- prendre appui sur le dossier pour élargir à d'autres notions du domaine choisi ou même à d'autres domaines dans une perspective interdisciplinaire, et pour identifier la place du dire/lire/écrire ;
- penser la différenciation pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.

ENTRETIEN :

Une grande majorité des dossiers situaient la séquence au cycle 3, accessoirement au cycle 2. Lors de l'élargissement aux autres cycles, la transposition des démarches ou des situations s'avèrent souvent difficile par manque de recul ou de connaissances des atouts institutionnels (programmes, orientations, repères de progressivité) pour ces années de scolarité.

Globalement, a été notée et confirmée la bonne maîtrise des fondements scientifiques traités dans le dossier. Toutefois les questions d'élargissement attestent de connaissances plus aléatoires ou de concepts plus approximativement acquis.

Ont été également appréciés et valorisés :

- la pleine maîtrise des notions et contenus abordés
- la capacité à articuler théorie et didactique et/ou pédagogique dans les réponses aux questions de la commission ;
- la capacité de certains candidats à élargir dans leurs réponses par l'argumentation ou l'illustration
- la mise en évidence du rôle de l'enseignant, des tâches de l'élève pédagogique

Recommandations pour l'entretien :

- adopter une posture de communication en termes d'attitudes, de prosodie discursive (articulation, intonation,...) et de maîtrise linguistique (syntaxe, lexique,...) ;
- maîtriser les contenus abordés en pouvant les préciser ou les élargir ;
- articuler significativement théorie / pratique par des illustrations - notamment pédagogiques - ciblées ou pertinentes ;
- connaître les programmes des trois cycles de l'école primaire pour permettre des transpositions à d'autres niveaux ou des ouvertures à d'autres thématique dans une perspective inter ou transdisciplinaire ;
- témoigner de diversité culturelle et de réactivité.



Dossier suivi par
Max Gradadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2014

Seconde épreuve d'admission

Commission « Entretien à partir d'un dossier »

(Enseignement de l'EPS – Connaissance du système éducatif français)

1. L'ORGANISATION GENERALE

• Conditions de déroulement

L'épreuve d'entretien s'est tenue à l'ESPE de Limoges du 16 au 20 juin 2014 dans de très bonnes conditions tant sur le plan de l'organisation générale que sur le plan matériel :

- chacune des cinq commissions disposait d'une salle ;
- le déroulement des entretiens a suivi rigoureusement la programmation établie sans souffrir d'aucun retard ;
- chaque commission était composée de trois personnes (1 ou 2 IEN et au moins 1 conseiller pédagogique avec la mission EPS)

L'épreuve se décompose en **deux phases** :

- un **temps de préparation accordé au candidat** sur une durée de 3 heures permettant de traiter les deux sujets (EPS + Connaissance du système éducatif que comporte le dossier)
- une **épreuve orale** d'une durée totale de 1 h 15 minutes (voir détail ci après) → **Note globale sur 100 points**

• Les sujets

Les documents proposés sont présentés sur un support papier agrafé comprenant :

- pour l'enseignement de l'EPS, la présentation d'un contexte et d'une situation à exploiter au regard de conditions d'apprentissage de l'APSA qui sont spécifiées,
- pour la connaissance du système éducatif, de textes d'appui (3 ou 4 selon les dossiers) au regard desquels sont posées 3 questions

Typologie des sujets

2 sujets par jour, 1 même sujet pour l'ensemble des candidats de la demi-journée

10 sujets au total en EPS

APSA	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total
Activités athlétiques	1		2	3
Activités gymniques		1	1	2
Activités aquatiques / Natation	1	1		2
Jeux collectifs		1		2
Jeux collectifs d'opposition	1			1
Danse de création			1	1
Bilan	3	3	4	10

10 sujets en connaissance du système éducatif

Entrée	Thématique	Nombre de documents	Total sujets
Les élèves	la scolarisation à l'école maternelle	4 documents	5
	le redoublement	3 documents	
	le socle commun	3 documents	
	la continuité des apprentissages	3 documents	
	la personnalisation du parcours scolaire	3 documents	
Les ressources	l'usage des TUIC	3 documents	1
L'école	le climat scolaire	4 documents	4
	la lutte contre les inégalités sociales	4 documents	
	Le partenariat (2)	3 documents	
		et 4 documents	
Bilan		6 sujets avec 3 documents 4 sujets avec 4 documents	10

2. ENSEIGNEMENT DE L'EPS - 1^{ERE} PARTIE DE L'EPREUVE

• Caractéristiques de la 1^{ère} partie de l'épreuve

Préparation préalable par le candidat : 3 heures (durée incluant les deux parties de l'épreuve)

Exposé : 10 minutes / Entretien : 20 minutes → **Note globale sur 40 points**

• Bilan des résultats

128 candidats se sont présentés sur les 133 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique analysé en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 21,54 / 40 – soit 10,77 / 20

Les notes se distribuent de 2 à 40.

- 17 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 10 (sur 40)
- 56 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve
- 19 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 30 (sur 40)

• Analyse de résultats

Exposé

Durée moyenne : 7 mn 30

- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 02 et 10** n'ont que peu ou pas de connaissances relatives à l'Education Physique et Sportive et à l'APSA dont il est question. Ces candidats font souvent un exposé court et pauvre. Les propos sont généraux et restent au niveau de la description sans analyser la tâche proposée. Aucune réflexion pédagogique ne transparaît.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 10 et 20** font une analyse superficielle du sujet, l'exposé est souvent un énoncé de connaissances superficielles, peu adaptées à la situation. La réflexion pédagogique apparaît incertaine et l'argumentation qui l'accompagne s'avère insuffisante ou inappropriée.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 20 et 30** font souvent un exposé bien construit qui permet de percevoir une réflexion pédagogique pertinente. Cependant, les connaissances générales sont utilisées partiellement et l'argumentation, plus ou moins adaptée, est encore incomplète.
- **Les candidats qui ont obtenu des notes entre 30 et 40** montrent qu'ils sont capables d'une réflexion pédagogique manifeste et témoignent d'une analyse pertinente du sujet. Ils sont capables d'éclairer leurs propos avec des références théoriques précises et pertinentes et d'établir aisément le lien théorie/pratique. Ils font preuve de grandes capacités de traitement didactique de l'APSA. L'exposé confirme cette aisance à structurer le propos et à prendre en compte tous les paramètres de communication orale.

Recommandations pour cette 1^{ère} partie d'épreuve :

- connaître les programmes en EPS de l'école maternelle et élémentaire,
- repérer et analyser les contenus scientifiques sous jacents
- travailler sur la méthodologie de l'exposé
- savoir mobiliser et articuler les diverses connaissances dans une problématique d'apprentissage
- développer des capacités d'analyse, de réflexion et d'argumentation

Remarque : La pertinence des propos peut également être renforcée par l'observation des élèves en situation d'action motrices dans des activités physiques diverses.

3. CONNAISSANCE DU SYSTEME EDUCATIF - 2^{EME} PARTIE DE L'EPREUVE

• Caractéristiques de la 2^{ème} partie de l'épreuve

Préparation préalable par le candidat : 3 heures (durée incluant les deux parties de l'épreuve)

Exposé : 15 minutes (noté sur 20) / Entretien : 30 minutes (noté sur 40) → **Note totale sur 60 points**

• Bilan des résultats

128 candidats se sont présentés sur les 133 admissibles.

Principaux indicateurs tirés du document statistique analysé en partie 3 :

La moyenne de l'épreuve est de 33,60 / 60 – soit 11,2 / 20

Les notes se distribuent de 4 à 59.

- 11 % des candidats ont une note inférieure ou égale à 15 (sur 60)
- 51 % des candidats ont au moins la moyenne de l'épreuve
- 23 % des candidats ont une note égale ou supérieure à 45 (sur 60)

• Analyse de résultats

EXPOSE :

Durée moyenne de l'exposé : 12 mn 30

- La durée de l'exposé dépend très largement du sujet à traiter et témoigne aussi du degré de maîtrise des connaissances qu'il requiert.
La commission avait envisagé de pénaliser un exposé inférieur ou égal à 8 minutes : il n'y a pas eu de candidat concerné par cette modalité.
- L'organisation du propos reste très aléatoire ; l'absence de plan ou la seule juxtaposition d'éléments de réponse peuvent desservir la démonstration du candidat si celui-ci ne privilégie pas une hiérarchisation dans son raisonnement.
- Il importe donc d'aborder le sujet comme une étude thématique : rappeler brièvement la situation, la problématiser, la traiter en développant des éléments de réponse précis :
 - par le raisonnement (privilégier le bon sens),
 - par la mobilisation des connaissances ;
 - par le témoignage d'expériences ou l'illustration d'

Recommandations pour l'exposé de la 2^{ème} partie d'épreuve :

Il importe :

- de dégager l'essentiel des documents au regard de la thématique proposée en privilégiant une réflexion de bon sens ;
- d'établir une mise en perspective des éléments signifiants : la réponse à la problématique posée ne doit pas se limiter au traitement indépendant et successif des trois questions.

A ce titre, il peut être recommandé de :

- **réaliser un exposé qui structurera le propos** par une introduction et une conclusion, mais **qui saura également intégrer le traitement des questions** dans un développement organisé et si possible problématisé.
- parcourir, dans le cadre de la préparation, des guides pour la direction d'école.

ENTRETIEN :

- Il sert à vérifier les connaissances relatives à la thématique du sujet, mais également à élargir la réflexion vers d'autres thèmes connexes, lesquels permettront d'appréhender la posture du fonctionnaire comme la position de l'enseignant dans l'exercice de son métier.
- Il sert à diversifier les approches en considérant les relations :
 - avec l'institution (sens et respect de la hiérarchie, devoir de réserve,...) ;
 - avec les personnels enseignants et éducatifs (travail d'équipe, rôle des différents conseils, travail avec les ATSEM, les assistants d'éducation, les intervenants extérieurs,...) ;
 - avec les usagers (les élèves et les familles) ;
 - avec les partenaires de l'école (élus, représentants des collectivités territoriales, des associations,...).
- Les **conseils et recommandations** peuvent être répertoriés comme suit :
 - prendre en compte les thématiques mentionnées dans les sujets et y répondre en fonction de la spécificité dont elles relèvent ;
 - consolider et utiliser les connaissances en matière de droit réglementaire et de droit public ;
 - étayer et argumenter les réponses et, pour ce faire :
 - mobiliser à bon escient des ressources diverses : savoirs personnels et référents théoriques, culturels, sociétaux, ...
 - établir des liens avec les stages d'observation et / ou de pratique accompagnée.

Recommandations pour l'entretien de la 2^{ème} partie d'épreuve :

Il importe pour le candidat :

- d'avoir un regard critique et de ne pas livrer un discours convenu ;
- d'étayer ses réponses d'arguments, de démonstrations ou d'illustrations appropriées ;
- de passer d'un questionnement méthodique à un positionnement professionnel ;
- de mobiliser ses connaissances et sa réflexion face aux situations d'élargissement proposées ;
- de savoir se positionner en tant que futur fonctionnaire d'Etat et se projeter dans le métier d'enseignant.

Cela implique d'avoir repéré les rôles hiérarchiques au sein de l'institution, et en particulier la position de chaque acteur de la communauté éducative : enseignant, directeur, inspecteur, IA-DASEN, maire, parents d'élèves, ATSEM, intervenant extérieur, ...



Dossier suivi par
Max Gratadour
Doyen IEN

Concours de recrutement de professeurs des écoles Session 2014

Note de synthèse des épreuves d'admission

Coordination générale

Bilan global

133 admissibles (31 + 2)

127 candidats ont composé intégralement (125 candidats pour l'externe public et 2 candidats pour le concours 3^{ème} voie)

3 candidats absents aux deux épreuves

2 abandons

Etude des résultats pour l'épreuve 1 « Mise en situation professionnelle, domaine choisi par le candidat »

128 candidats ont composé – 4 candidats absents – 1 abandon en début d'épreuve

Il convient d'apprécier une répartition équilibrée des notes dans les différents quartiles, que ce soit pour l'exposé ou l'entretien. Les exposés sont toutefois mieux réussis que les entretiens.

La note moyenne de chacune de deux composantes de l'épreuve 1 confirme cette tendance.

La moyenne générale de l'épreuve s'élève à **34,18 / 60**, soit **11,39 / 20** : elle est donc assez nettement au-dessus de la moyenne théorique.

L'étude détaillée des résultats montre :

- une réussite supérieure à la moyenne de l'épreuve pour 48 % des candidats
- une distribution quasi équivalente des moyennes (rapportées sur 20) quelle que soit l'option [entre 11,27 et 12,31], sauf en arts visuels où la grande disparité des prestations infléchit les résultats (10,24)
- une note moyenne globale assez proche entre les différentes commissions [entre 10,38 et 12,28] mais avec une répartition plus distinctive dans les quartiles (Cf tableau bilan des commissions)

Etude des résultats pour l'épreuve 2 « Enseignement de l'EPS + Connaissance du système éducatif »

128 candidats ont composé – 4 candidats absents – 1 abandon en cours d'épreuve

Un peu plus de la moitié des candidats ont une note globale supérieure à la moyenne de l'épreuve qui s'établit à **55,23 / 100**, soit **11,05 / 20**, tendance nettement augmentée si l'on considère la moyenne théorique.

Ce constat se vérifie dans les deux parties de l'épreuve, partie 1 (EPS) ou partie 2 (Connaissance du système éducatif).

- En partie 1 : la distribution des notes s'avère équilibrée avec une majorité de résultats compris entre [20 et 30] sur 40 points
- En partie 2 : la répartition des notes de l'exposé comme de l'entretien atteste d'une réussite médiane, les 2/3 des candidats se situant entre [15 et 45] sur 60 points : l'exposé est toutefois mieux réussi que l'entretien mais la nuance reste faible et n'affecte pas la note finale.

L'étude détaillée des résultats montre :

- une réussite supérieure à la moyenne de l'épreuve pour 51 % des candidats
- une note moyenne globale très proche entre les différentes commissions [entre 10,30 et 11,84]
- une distribution plus variable dans les différents quartiles pour chaque commission, en fonction de la différence significative des prestations de candidats.

Fait à Limoges le 10 juillet 2014

Max GRATADOUR
Doyen des inspecteurs de l'Education nationale
Coordonnateur pédagogique du CRPE

ANNEXES – DISTRIBUTION DES NOTES PAR EPREUVE

EPREUVE 1 : Mise en situation professionnelle – domaine choisi par le candidat

Note Exposé SP	Nbre	%	Note Entretien SP	Nbre	%
entre 0 et 5	20	15,63%	entre 0 et 10	21	16,41%
entre 5,5 et 10	35	27,34%	entre 10,5 et 20	38	29,69%
entre 10,5 et 15	36	28,13%	entre 20,5 et 30	35	27,34%
entre 15,5 et 20	37	28,91%	entre 30,5 et 40	34	26,56%

inf à 10	44	34,38%	inf à 20	56	43,75%
égale à 10	11	8,59%	égale à 20	3	2,34%
sup à 10	73	57,03%	sup à 20	69	53,91%

Moyenne Epreuve	11,66		Moyenne Epreuve	22,52	
inf moyenne ep	63	49,22%	inf moyenne ep	64	50,00%
sup moyenne ep	65	50,78%	sup moyenne ep	64	50,00%

Bilan Commissions	C1	C2	C3	C4	C5	C6	Total
entre 0 et 15	18,18%	14,29%	15,38%	5,56%	20,83%	4,17%	13,28%
entre 15,5 et 30	45,45%	42,86%	26,92%	27,78%	12,50%	37,50%	31,25%
entre 30,5 et 45	4,55%	21,43%	30,77%	33,33%	37,50%	29,17%	26,56%
entre 45,5 et 60	31,82%	21,43%	26,92%	33,33%	29,17%	29,17%	28,91%

inf à 30	59,09%	57,14%	42,31%	33,33%	29,17%	37,50%	42,19%
égale à 30	4,55%	0,00%	0,00%	0,00%	4,17%	4,17%	2,34%
sup à 30	36,36%	42,86%	57,69%	66,67%	66,67%	58,33%	55,47%

Moyenne Epreuve	34,18	11,39					
inf moyenne Ep	63,64%	57,14%	50,00%	50,00%	41,67%	54,17%	52,34%
sup moyenne Ep	36,36%	42,86%	50,00%	50,00%	58,33%	45,83%	47,66%

	Com 1	Com 2	Com 3	Com 4	Com 5	Com 6	Total
Candidats	22	14	26	18	24	24	128
<i>Moyenne</i>	31,14	33,82	33,81	35,72	33,75	36,85	34,18
Moyenne sur 20	10,38	11,27	11,27	11,91	11,25	12,28	11,39

Bilan Options	AV	HA	Mu	Hist	Géo	EMC	Sciences
entre 0 et 15	15,00%	33,33%	14,29%	14,81%	7,69%	0,00%	12,00%
entre 15,5 et 30	50,00%	0,00%	42,86%	25,93%	23,08%	33,33%	24,00%
entre 30,5 et 45	0,00%	33,33%	21,43%	29,63%	23,08%	50,00%	32,00%
entre 45,5 et 60	30,00%	33,33%	21,43%	25,93%	38,46%	16,67%	28,00%

inf à 30	60,00%	33,33%	57,14%	40,74%	30,77%	33,33%	32,00%
égale à 30	5,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	4,00%
sup à 30	30,00%	66,67%	42,86%	55,56%	61,54%	66,67%	60,00%

Moyenne Epreuve	34,18	11,39					
inf moyenne Ep	65,00%	33,33%	57,14%	48,15%	46,15%	50,00%	46,00%
sup moyenne Ep	30,00%	66,67%	42,86%	48,15%	46,15%	50,00%	50,00%

Bilan Options	AV	HA	Mu	Hist	Géo	EMC	Sciences
Nombre candidats	19	3	14	26	12	6	48
<i>Moyenne</i>	30,42	35,67	33,82	33,81	36,92	33,33	35,30
Moyenne sur 20	10,14	11,89	11,27	11,27	12,31	11,11	11,77

EPREUVE 2 : EPS et Connaissance du système éducatif

1^{ère} partie EPS

Note EPS	Nbre	%
entre 0 et 10	22	17,19%
entre 10,5 et 20	33	25,78%
entre 20,5 et 30	48	37,50%
entre 30,5 et 40	25	19,53%
inf à 20	53	41,41%
égale à 20	2	1,56%
sup à 20	73	57,03%
Moyenne Epreuve	21,54	
inf moyenne ep	56	43,75%
sup moyenne ep	72	56,25%

2^{ème} partie Système éducatif

Note Exposé SE	Nbre	%	Note Entretien SE	Nbre	%	Note Globale SE	Nbre	%
entre 0 et 5	14	10,94%	entre 0 et 10	27	21,09%	entre 0 et 15	14	10,94%
entre 5,5 et 10	43	33,59%	entre 10,5 et 20	31	24,22%	entre 15,5 et 30	43	33,59%
entre 10,5 et 15	42	32,81%	entre 20,5 et 30	39	30,47%	entre 30,5 et 45	41	32,03%
entre 15,5 et 20	29	22,66%	entre 30,5 et 40	31	24,22%	entre 45,5 et 60	30	23,44%
inf à 10	43	33,59%	inf à 20	52	40,63%	inf à 30	54	42,19%
égale à 10	14	10,94%	égale à 20	6	4,69%	égale à 30	3	2,34%
sup à 10	71	55,47%	sup à 20	70	54,69%	sup à 30	71	55,47%
Moyenne Epreuve	11,58		Moyenne Epreuve	22,02		Moyenne Epreuve	33,60	
inf moyenne ep	59	46,09%	inf moyenne ep	63	49,22%	inf moyenne ep	63	49,22%
sup moyenne ep	69	53,91%	sup moyenne ep	65	50,78%	sup moyenne ep	65	50,78%

Bilan Commissions	C1	C2	C3	C4	C5	Total
entre 0 et 20	14,81%	15,38%	8,00%	0,00%	4,17%	8,59%
entre 20,5 et 40	18,52%	23,08%	32,00%	19,23%	29,17%	24,22%
entre 40,5 et 60	18,52%	23,08%	20,00%	42,31%	8,33%	22,66%
entre 60,5 et 80	25,93%	19,23%	36,00%	26,92%	33,33%	28,13%
entre 80,5 et 100	22,22%	19,23%	4,00%	11,54%	25,00%	16,41%
inf à 50	37,04%	53,85%	44,00%	30,77%	37,50%	40,63%
égale à 50	3,70%	0,00%	0,00%	0,00%	4,17%	1,56%
sup à 50	59,26%	46,15%	56,00%	69,23%	58,33%	57,81%
Moyenne Epreuve	55,23	11,05				
inf moyenne Ep	48,15%	61,54%	48,00%	38,46%	41,67%	47,66%
sup moyenne Ep	51,85%	38,46%	52,00%	61,54%	58,33%	52,34%

	ComSE1	Com SE2	ComSE3	Com SE4	ComSE5	Total
Candidats	27	26	25	26	24	128
Moyenne	56,07	51,50	50,96	58,50	59,21	55,23
Moyenne sur 20	11,21	10,30	10,19	11,70	11,84	11,05